

1) actualités Pas de publication du décret des statuts, donc pas d'info sur le calendrier des élections, attendu vers le 15/11.

Le CAC nouvelle version se réunira plus souvent avec compétences élargies (même si une partie des compétences seront transférées aux pôles).

2) révision des effectifs 2022 (seul point à l'ordre du jour)

Prévoir recrutements pour 2022. Différent entre la révision des effectifs enseignants (maintenant) et administratif (au fil de l'eau), l'expérience a montré que le fil de l'eau n'est pas bon pour E/EC, pas assez de candidatures.

Révision des effectifs a un rôle important car permet de prévoir le budget (masse salariale et effectifs) pour le budget 2022.

Situation RH tendue. Différentiel plafond d'emplois fixé par État : 3345 et nb postes attribués 3245,5 ETP (100 postes de +), par contre 231,2 M€ donné par l'État et 234,8 consommés en masse salariale.

Procédure attribution : calcul de la balance entrées-sorties : décision sur nb de postes à publier (présidence). Parallèlement, élaboration des demandes de publication classées et argumentées (conseil de gestion, composantes) => examen des demandes par la présidence et attribution du nb de postes<=> échange avec la composante= profils retenus par la composante => avis CTE et CAC et mise en place de la procédure de publication.

Il y a des obligations BOE par le ministère.

140 demandes dont 113 avec support, 12 créations ex-nihilo, 3 loi ORE (ie. création au bout de 2 à 3 ans si beaucoup d'étudiants, mais plutôt PRAG que MCF) moyens pour capacités d'accueil en master prévus par le ministère.

Révision effectifs 2022 : 68 postes. (hors financement spécifique) = prise en compte des promotions et mutations de 2021 (soit 27), départs prédictifs (34), et écart entre prévision départs en retraite et réels constatés (7) (d'habitude pas pris en compte)..

Plus : 3 sur ressources extérieures et 1 transformation de poste avec même personne. (donc 72 publications).

rappel : 1486 titulaires (ETP) en 2017 et 2021 : 1460 titulaires ETP.

L'an passé, 55 postes publiés.

Critères d'arbitrage : demande argumentée par la composante, besoins en formation ET en recherche ; perspectives budgétaires de l'UN ; sources de financement extérieurs (ORE, réforme étude santé)

Arbitrage surtout en volume dans le respect classement opéré par composantes.

Question des élu-es « Ensemble » (Q) : recrutement PRAG /EC tendance parfois un peu inquiétante eu égard à la nécessaire formation de nos étudiants à la recherche dès la licence.

D. Averty (DA) : on cherche un équilibre. Profil PRAG intéressant aussi par leur connaissance des lycéens qui arrivent et aussi volet d'enseignement 2 fois plus important qu'un EC.

Q : mais diminution aussi du nombre des PRAG.

Sur 68 postes : 14 de médecine (ces postes nous échappent ; arbitrage entre Ministère de la santé et Ministère Enseignement Supérieur)

Arbitrage	octroi	demandes
Pôle communs	1	3
Pôle humanités	11	24
Pôle santé	24	33
Pôle sciences et tech	24	50
Pôle sociétés	7	14
INSPE	5	16

Révision effectifs pour campagne 2021-2022								140 demandes
	PRAG/PRCE		MCF		PR			
	demande	octroi	demande	octroi	demande	octroi	total octroi	% octroi/demande
DAFC	1	0		0		0	0	0
IGARUN		0	1	0		0	0	0
FLCE	3	2	5	1	1	1	4	44
Histoire					2	1	1	50
Lettres Langages			5	2	2	1	3	43
Psychologie			4	2	1	1	3	60
Médecine			6	6	8	8	14	100
Odontologie			2	1	1	1	2	67
Pharmacie			1	1	5	2	3	50
STAPS	6	3	2	1	2	1	5	50
IUT Roche			1	1	1	0	1	50
IUT Nantes	6	2	3	3	2	1	6	55
IUT Saint Nazaire	4	2	6	3	1	0	5	45
Polytech	4	1	4	3	1	0	4	44
Sciences et Tech	2	1	8	3	7	4	8	47
IAE Nantes	2	1	4	3	1	0	4	57
Droit			2	2	2	0	2	50
Sociologie			2	0	1	1	1	33
SUAPS	2	1					1	50
INSPE	11	3	4	1	1	1	5	31
TOTAL	41	16	60	33	39	23	72	51
% octroi		39		55		59		

53 accords en 2020 ; en 2021 : 55 accords et 69 en 2022 (également noté 55 octrois en 2020, 64 en 2021 et 72 en 2022).

Q : peut-on mettre en relation ces recrutements avec l'évolution du nombre d'étudiants.

DA : vigilance car différence entre composantes qui cadrent les capacités d'accueil.

Q : attention sur les LAS : redoublements ont augmenté : il faut faire attention à l'évolution des effectifs sur une année car évolutions importantes en ce moments sur ces effectifs.

Q : Humanités et Inspé peu d'accords par rapport aux demandes.

DA : il y a eu beaucoup de demandes : les accords ne sont pas incohérents avec ce qu'on a fait sur autres composantes.

Q :

DA : Question de l'équilibre budgétaire reste une préoccupation même si on a conscience qu'on ne l'atteint pas.

F. Le Fichant : pyramides des âges différentes selon les composantes et départ parfois massif à la retraite (en S&T et Santé) : doit être pris en compte dans les révisions.

Q : Dans la présentation, il y aurait 113 demandes avec support, et vous trouvez 68 supports disponibles, comment s'explique ce différentiel ?

DA : Il y a des postes gelés depuis plusieurs années (déjà expliqué...)

O. Grousset : les composantes font des hypothèses sur la libération de postes (départ à la retraite) qui finalement s'avèrent fausses.

Q : efforts de l'UN pour les postes mais besoins réels des composantes dont les enseignants sont en surcharge de travail structurelle.

DA : tout à fait conscient de ces besoins.

Vote : 13 contre, 5 abstention, 17 pour.